

Matériaux de litière et santé des articulations : Plus c'est fin, mieux c'est

La santé des articulations des vaches laitières est multifactorielle. Les facteurs d'influence importants sont par exemple l'alimentation, la santé des onglons ou l'espace disponible dans la logette. Une bonne litière dans la logette peut favoriser une bonne santé des articulations. En collaboration avec l'institut LfL Freising, la DLG a testé différents matériaux de litière.



L'humidité endommage la peau

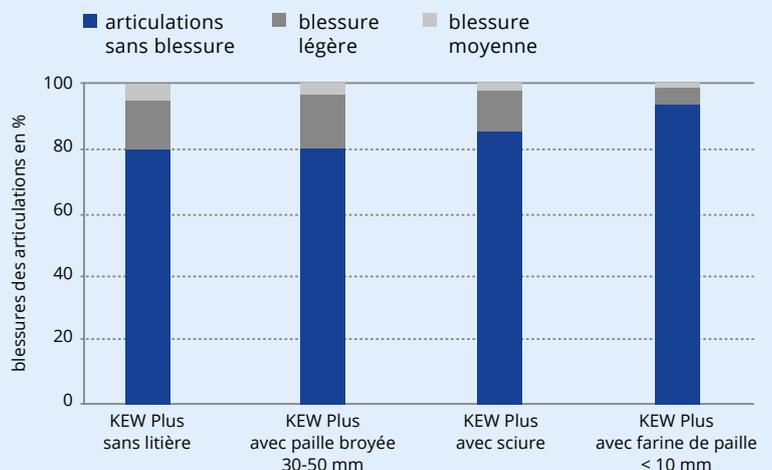
La logette est régulièrement souillée par des excréments, de l'urine ou du lait. De plus, la vache transpire. L'humidité s'échappe de la peau de la vache couchée. En l'absence de litière, la peau se ramollit, ce qui réduit sa fonction protectrice. De plus, les racines des poils sont endommagées et les poils tombent. C'est pourquoi, même les matelas modernes et très souples nécessitent une petite quantité de litière qui absorbe l'humidité.

Tester régulièrement l'effet abrasif de la litière en la frottant

Certains matériaux, tels que les copeaux de bois ou la sciure, sont à considérer d'un œil critique en tant que litière, car ils peuvent endommager la peau en raison de l'effet abrasif ou par de petites pièces de bois. La chaux peut également, en cas de surdosage, fortement assécher et irriter la peau (c'est pourquoi il ne faut utiliser que de la chaux à litière certifiée par la DLG). Un essai de frottement régulier sur le dos de sa propre main permet d'évaluer la tolérance cutanée du matériau utilisé.

Plus la litière est absorbante, plus c'est bon pour les articulations

Le test de la DLG a montré un résultat clair : l'utilisation d'une litière la plus absorbante permet d'améliorer encore plus la santé des articulations. La règle est la suivante : plus la litière est fine, mieux c'est ! La farine de paille et la paille broyée la plus fine possible sont donc considérées comme les variantes de litière les plus douces pour la peau.



Source : Centre de test DLG en collaboration avec l'institut LfL Freising, de : DLZ Sonderheft Nr. 21, 2008

